

LA POSTE A LUTTERBACH

(données arrêtées en 1995)

Avant la Poste

Une boîte rurale

Au début du XIXe siècle le courrier n'était pas aussi abondant qu'aujourd'hui car rares étaient les personnes qui savaient lire et écrire. Les bureaux de poste n'étaient donc installés que dans les villes. Lutterbach était alors équipé d'une boîte rurale dans laquelle un employé de la poste de Mulhouse venait chercher le courrier en partance. Les lettres reçues devaient être cherchées au bureau de Mulhouse.

Un conflit avec Dornach

Le premier projet d'établir un bureau de poste à Lutterbach date de 1846. C'est à cette date que la commune de Dornach demande à ce que soit établi chez elle un bureau de poste dont dépendraient les communes de Didenheim, Galfingue, Heimsbrunn, Morschwiller-le-Bas, Pfastatt et son annexe Bourtzwiller, Reiningue et son annexe Oelenberg, Richwiller ainsi que Lutterbach.

Les communes concernées ne sont pas toutes du même avis et aucune n'est favorable à l'établissement d'un bureau de poste à Dornach. En effet, les communes de Didenheim, Galfingue, Heimsbrunn et Morschwiller-le-Bas trouvent l'organisation en vigueur plus avantageuse (le courrier en partance devait être déposé au bureau de poste de Mulhouse et le courrier arrivé y être cherché). Les communes de Reiningue, Richwiller, Pfastatt et Lutterbach pensent qu'il serait préférable d'établir le nouveau bureau à Lutterbach.

Quant à Dornach son atout majeur est son industrie florissante qui nécessite de grandes facilités de communication.

Devant ces avis partagés le sous-préfet autorise donc les conseils municipaux des communes concernées à délibérer sur la question.

A Lutterbach le conseil municipal se réunit en séance extraordinaire le 20 Mars 1846 et "délibère à l'unanimité que le bureau de poste qu'on a le projet d'établir à Dornach doit, dans l'intérêt du public, et dans celui même du Trésor, être placé à Lutterbach, non à Dornach."

Pour appuyer sa requête, le conseil municipal avance les arguments suivants:

- la Commune de Dornach est proche de Mulhouse et donc déjà privilégiée par rapport aux autres communes de l'arrondissement postal que l'on voudrait créer, celles-ci étant plus éloignées de la ville
- il n'y a que 2900 habitants à Dornach tandis que les autres communes réunies ont "de 8 à 10 mille âmes" au total (le chiffre est gonflé)
- un bureau de poste doit être au centre des communes qu'il dessert, ce qui est le cas de Lutterbach, mais pas celui de Dornach
- Lutterbach se trouve sur la route royale n° 66
- la commune possède également des établissements industriels ainsi que des commerces
- avant la réunion de Mulhouse à la France, Lutterbach était chef-lieu de canton
- pendant les saisons pluvieuses les inondations rendraient la communication avec Dornach difficile, voire impossible
- des bureaux de poste ont été établis à Habsheim et à Sierentz, dont les communes environnantes n'ont pas l'importance des communes voisines de Lutterbach

Hélas pour Lutterbach, le sous-préfet tranche la question et le nouveau bureau est ouvert le 1^{er} Janvier 1847 à Dornach. A partir de cette date Lutterbach ne dépend donc plus du bureau de Mulhouse mais de celui de Dornach.

La première Poste

Ce n'est que le 9 Novembre 1859 qu'il est à nouveau question d'un bureau de poste à Lutterbach, au cours d'une séance de conseil municipal. Il en résulte que le conseil municipal demande à l'unanimité la

création d'un bureau de distribution à Lutterbach pour les communes environnantes. Les mêmes raisons que lors du conflit avec Dornach sont invoquées, mais également:

- la situation de Lutterbach "à la réunion des chemins de fer de Mulhouse à Thann et de Strasbourg à Bâle"
- "une population considérable"
- "un personnel nombreux et plusieurs usines et établissements industriels qui deviennent de plus en plus importants".
- "une correspondance très active, notamment celle de Pfastatt par le grand nombre d'Israélites qu'elle contient, et sa manufacture".
- "un retard de 24 heures par rapport à Dornach dans la réception du courrier".
- la présence d'un employé de poste à la gare pour "la remise des dépêches aux différents passages des convois" qui n'entraînerait donc "qu'un faible surcroît de dépenses".

Cette fois-ci les efforts de la municipalité seront récompensés, car le premier bureau de distribution de Lutterbach ouvre le 16 Juillet 1861, à côté de l'ancien Restaurant "Au Hanne-ton", à l'actuel n° 15 rue de la Gare.

Cependant, la distribution quotidienne du courrier aux habitants, et surtout aux établissements industriels, n'est pas suffisante et dès le 4 Août 1861 le conseil municipal effectue auprès de l'administration des postes la demande d'une deuxième distribution. Si celle-ci était accordée, la commune se montrerait reconnaissante, en améliorant par un complément de salaire la condition précaire de la distributrice Melle Julie WIDEMONT.

Cette deuxième distribution étant accordée par le Préfet en juin 1862, elle permettra de recevoir certaines lettres avec un jour d'avance.

Enfin, c'est à partir de 1864 que la poste de Lutterbach fonctionne également comme bureau de recette: on peut y déposer le courrier que l'on envoie.

L'époque allemande de 1870 à 1914

La poste fonctionne donc jusqu'en Août 1870, date à laquelle la région est soumise au régime de l'occupation militaire allemande. Ce n'est que le 15 Août 1870 que l'administration de la poste civile dans les territoires occupés par la France se trouvera placée sous l'autorité de l'Office Général des Postes (Generalpostamt) de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Berlin. Le 20 Décembre 1870 le service postal est rétabli à Lutterbach et subira beaucoup de transformations. Ainsi le personnel en place sera remplacé par du personnel allemand, ce qui entraîne la désobéissance des facteurs qui eux ne changent pas. On voit également apparaître les paquets-poste déjà connus en Allemagne à cette époque. De surcroît, la poste de Lutterbach sera pourvue de deux appareils télégraphiques qui fonctionneront à compter du 16 Août 1877.

Citons les statistiques de l'année 1889 où l'on envoie 454 télégrammes de Lutterbach, dont 110 à l'étranger. On en reçoit en revanche 374 d'Allemagne comme de l'étranger.

En ce qui concerne le trafic postal on expédie de Lutterbach en 1889:

- 45.864 lettres sans valeur déclarée
- 1529 paquets sans valeur déclarée
- 156 paquets et lettres avec valeur déclarée, représentant au total la somme de 1.256.320 marks.

Sont reçus cette même année à Lutterbach:

- 64.766 lettres sans valeur déclarée
- 1974 paquets sans valeur déclarée
- 112 paquets et lettres avec valeur déclarée d'un montant total de 187.200 marks.
-

1902 marque la construction d'une nouvelle poste dont le bâtiment de style pseudo-renaissance, caractéristique de l'époque allemande, existe toujours dépourvu de ses attributs d'époque au n° 2 de la Rue de la Gare. Elle était pourvue d'une cabine de téléphone public.

La Première Guerre Mondiale

Le fonctionnement normal de la poste sera à nouveau compromis au cours des opérations militaires de l'année 1914. Bien que des troupes françaises aient pénétré par deux fois dans notre village, ces apparitions ont été si courtes qu'aucun régime postal particulier n'a pu être mis en place. La poste cesse donc simplement de fonctionner pendant cette période, puis devient soumise au commandement militaire allemand jusqu'à la fin des hostilités.

Il en résulte des mesures particulièrement strictes. Ainsi les lettres doivent être rédigées uniquement en allemand et remises ouvertes afin qu'elles puissent être contrôlées par les bureaux de censure allemands. Il est également interdit d'envoyer des cartes postales illustrées à l'étranger. Quant aux liaisons postales avec la France et l'Angleterre, elles sont interrompues.

De 1918 à nos jours

Le retour à la France

Heureusement cet état de choses va changer avec l'arrivée, le 14 Novembre 1918, des premiers soldats français. A nouveau la poste cesse son activité, le personnel prussien ayant fui. Dès le 18 Novembre il est à nouveau possible d'écrire en France, avec des timbres allemands utilisés provisoirement. L'enseigne "Kaiserliches Postamt" est remplacé par la dénomination: "Postes et Télégraphes".

L'entre deux guerres

Il est à noter que de 1918 à 1940 l'Alsace-Lorraine conservera une particularité héritée de l'Allemagne en ce qui concerne le service des colis postaux. En effet, la Poste sous-traite ce service aux Sociétés de Chemin de Fer dans l'intérieur de la France, tandis qu'il est assuré directement par la Poste dans les trois départements de l'Est.

A Lutterbach, le seul fait marquant de cette période sera le déplacement de la poste durant l'hiver 1932-33 dans un bâtiment nouvellement construit au 10 rue de la Gare. A cette époque on compte encore deux distributions quotidiennes de courrier.

La seconde guerre mondiale

Pour la 3^{ème} fois en moins d'un siècle notre village est à nouveau occupé en Juin 1940. La poste quant à elle, après être restée fermée pendant plus de deux mois, ne fonctionne qu'à partir du 17 Août 1940. On y utilise des timbres allemands portant une surcharge "Elsass". Comme en 1914-18 le courrier peut être ouvert par des bureaux de contrôle et censuré.

En Novembre 1944, toutes les liaisons postales sont interrompues et ne reprendront que petit à petit, longtemps après le 20 Janvier 1945, jour qui marque la libération de notre village. Le rétablissement du fonctionnement normal des services postaux date en effet du 3 Mai 1945, cette date correspondant à la fin de la période de restriction du courrier. Immédiatement après la Libération un bureau de poste provisoire est installé dans l'actuelle mairie.

Le Code Postal

En 1972 apparaît le Code Postal. Il est destiné à moderniser le service du courrier par l'identification rapide de chaque bureau de poste. Il est d'abord prévu de rattacher notre commune au code postal de Pfstatt, ce qui entraîne de vives protestations de la part du Conseil Municipal. Finalement le Code Postal attribué à Lutterbach est 68 460.

La situation en 1995

Depuis 1932 la Poste n'a pas changé d'emplacement, excepté après la Libération et pendant une courte période de quelques mois en 1976, durant laquelle elle fut transférée dans les anciens locaux du Crédit Mutuel, au 10, rue du Général de Gaulle, pour cause de travaux.

Le 1^{er} Juillet 1994 rattachement à la Poste de Lutterbach du Bureau de Reiningue avec ses 3 employés.

LE TÉLÉPHONE À LUTTERBACH

Des origines anciennes

L'histoire de l'une des premières lignes téléphoniques d'Europe commence non loin de Lutterbach, puisque c'est entre la Maison d'impression SCHAEFFER, LALANCE et Cie à Pfastatt et la Filature Mulhousienne SCHLUMBERGER Fils et Cie à la Dentsche (actuellement Boulevard de l'Europe) que fut établie en 1877 la deuxième liaison téléphonique d'Allemagne.

L'initiative de cette innovation revient à Auguste LALANCE, industriel philanthrope qui avait présenté à la Société Industrielle un rapport sur l'invention de l'américain Graham BELL, brevetée en 1876. On fit donc des essais et ceux-ci s'avérant concluants, l'administration des postes put inaugurer à Mulhouse, le 24 janvier 1881, son service de téléphone qui comptait alors 68 abonnés demandant environ 150 communications par jour.

Dès 1883 le réseau s'étendit à Lutterbach dont le premier abonné fut bien sûr Auguste LALANCE. En 1889 on compte deux abonnés! En 1910 ils sont six.

A cette époque le téléphone fonctionnait encore de la manière suivante: on tournait la manivelle de l'appareil pour appeler le Central de Mulhouse. Après quelques instants la standardiste répondait et on pouvait lui indiquer le numéro désiré, en précisant la localité où se trouvait le correspondant, puis elle établissait la communication.

Les abonnés étaient presque toujours des commerces ou des entreprises. Ainsi en 1933 sur les 18 abonnés connus, on compte 14 entreprises, 3 particuliers et la Mairie. Jusqu'à la seconde guerre mondiale le nombre d'abonnés augmenta peu, puisqu'en 1939 on en dénombrait 21 dans l'annuaire officiel.

L'époque moderne

Après le conflit le nombre d'abonnés inscrits dans l'annuaire n'augmenta guère: de 66 en 1956, on passe à 79 en 1959.

Ce n'est que dans les années 1970 que le téléphone obtient le retentissement qu'on lui sait aujourd'hui et que le nombre d'abonnés devient supérieur à 1000. En effet des 106 abonnés figurant dans l'annuaire en 1962, le chiffre passe à 401 en 1979. Il était même courant que les lignes soient saturées. On remédia à ce problème par la construction en 1970 d'un nouveau central téléphonique automatique situé rue de l'Arc à Mulhouse et dont dépendait Lutterbach, puis par celle, en 1975, d'un autre central téléphonique d'une capacité de 8000 lignes, situé à Bourzwiller, auquel fut rattaché Lutterbach, qui cessa donc de dépendre du central Mulhouse-Arc.

A partir 1986 les Lutterbachois eurent également la possibilité d'utiliser le Minitel. En 1994, le nombre d'abonnés inscrits dans l'annuaire dépasse les 1900